

CANADIAN ACADEMY OF HEALTH SCIENCES
FINANCIAL STATEMENTS
FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2021

CONTENTS

Independent Auditor's Report

Statement of Financial Position

Statement of Changes in Net Assets

Statement of Operations

Statement of Cash Flow

Notes to Financial Statements

NEPHIN WINTER BINGLEY

CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the Directors:

Qualified Opinion

We have audited the accompanying financial statements of the Canadian Academy of Health Sciences, which comprise the statement of financial position as at March 31, 2021, and the statements of changes in net assets, operations and cash flow for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, except for the effects of adjustments, if any, which we might have determined necessary had we been able to satisfy ourselves concerning the completeness of conference revenue and expense as described in the following paragraph, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Canadian Academy of Health Sciences as at March 31, 2021, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Accounting Standards for Not-For-Profit Organizations (ASNPO).

Basis for Qualified Opinion

The organization receives its allocation of conference revenues and expenses from an unaudited source. The completeness of these amounts are not subject to satisfactory audit verification. We were not able to determine whether any adjustments might be necessary to revenues, excess of revenues over expenses, or net assets.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report. We are independent of the Organization in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with ASNPO and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Organization's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Organization or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Organization's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian Auditing Standards (CASs), we exercise professional judgement and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks and obtain evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations or the override of internal control.

Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Organization's internal control.

Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.

Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Organization's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Organization to cease to continue as a going concern.

Evaluate the overall presentation, structure, and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.



August 17, 2021
Smiths Falls, Ontario

Nephin Winter Bingley
Chartered Professional Accountants
Robert Winter CPA, CA, Partner

CANADIAN ACADEMY OF HEALTH SCIENCES

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION

AS AT MARCH 31, 2021

	2021	2020
ASSETS		
CURRENT		
Cash and investments (note 5)	\$ 483,400	\$ 337,044
Accounts receivable (note 6)	102,718	91,386
Prepaid expenses	27,049	25,703
	<u>\$ 613,167</u>	<u>\$ 454,133</u>
LIABILITIES		
CURRENT		
Accounts payable and accrued liabilities (note 7)	\$ 61,534	\$ 11,071
Deferred contributions (notes 8 and 11)	190,394	175,487
	<u>251,928</u>	<u>186,558</u>
NET ASSETS (note 9)	<u>361,239</u>	<u>267,575</u>
	<u>\$ 613,167</u>	<u>\$ 454,133</u>

APPROVED ON BEHALF OF THE BOARD

_____ Director

_____ Director

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

CANADIAN ACADEMY OF HEALTH SCIENCES

STATEMENT OF CHANGES IN NET ASSETS

FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
NET ASSETS		
Balance beginning of year	\$ 267,575	\$ 257,322
Excess of revenues over expenditures	93,664	10,253
Balance end of year	<u>361,239</u>	<u>267,575</u>

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

CANADIAN ACADEMY OF HEALTH SCIENCES

STATEMENT OF OPERATIONS

FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2021

	2021	2020
REVENUE - OPERATIONS		
CCA assessment support	\$ -	\$ 10,000
Annual general meeting and forum	-	155,488
Memberships	142,126	117,009
Miscellaneous income	26,279	5,015
Project management income	126,265	-
	<u>294,670</u>	<u>287,512</u>
EXPENSE - OPERATIONS		
Annual general meeting and forum	-	114,509
Central operations	187,973	136,486
Governance	113	16,102
Nominations	3,912	3,959
Professional fees	6,140	6,538
IT services	3,708	7,494
	<u>201,846</u>	<u>285,088</u>
REVENUE - PROJECTS		
Dementia Assessment	50	30,575
Optimizing Health Care Report	-	20,000
Chronic Care Assessment	25,000	-
Complex Systems Assessment	42,322	-
ASDI Assessment (note 11)	605,197	-
	<u>672,569</u>	<u>50,575</u>
EXPENSE - PROJECTS		
Dementia Assessment	2,000	32,746
Optimizing Health Care Report, allocated administration	-	10,000
Chronic Care Assessment	25,000	-
Complex Systems Assessment	39,532	-
ASDI Assessment (note 11)	605,197	-
	<u>671,729</u>	<u>42,746</u>
EXCESS OF REVENUE OVER EXPENSE - OPERATIONS	92,824	2,424
EXCESS OF REVENUE OVER EXPENSE - PROJECTS	840	7,829
EXCESS OF REVENUE OVER EXPENSE	<u>93,664</u>	<u>10,253</u>

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

CANADIAN ACADEMY OF HEALTH SCIENCES

STATEMENT OF CASH FLOW

FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
CASH FLOWS FROM OPERATING ACTIVITIES		
Excess of revenues over expenditures	\$ 93,664	\$ 10,253
Net changes in non-cash items related to operations:		
Accounts receivable	(11,332)	74,761
Prepaid expense	(1,345)	(24,274)
Accounts payable and accrued liabilities	50,461	(12,270)
Deferred contributions	14,908	(20,397)
	<u>52,692</u>	<u>17,820</u>
INCREASE IN CASH	146,356	28,073
CASH, BEGINNING OF YEAR	337,044	308,971
CASH, END OF YEAR	<u>\$ 483,400</u>	<u>\$ 337,044</u>

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

CANADIAN ACADEMY OF HEALTH SCIENCES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2021

1. ORGANIZATION

The objective of the Canadian Academy of Health Sciences is to provide assessments of and advice on key issues relevant to the health of Canadians. The principal sources of revenue are derived from the annual dues charged to members and the contributions received to conduct expert panel assessments.

The Academy is a registered charity incorporated under the laws of Canada without share capital and is exempt from income taxes.

2. GENERAL

Basis of Presentation:

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

(a) *Basis of accounting*

Revenue and expenses are recorded on the accrual basis whereby they are reflected in the accounts in the period in which they have been earned and incurred respectively, whether or not such transactions have been finally settled by the receipt or payment of money.

(b) *Revenue Recognition*

The Academy follows the deferral method of accounting for contributions. Restricted contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenses are incurred. Unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Memberships and annual meeting contributions are recognized in the year in which they apply.

(c) *Use of estimates*

The preparation of financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts recorded in the financial statements and notes to the financial statements. Estimates are used for, but not limited to, the calculation of accrued interest receivable, allowance for doubtful accounts and accounts payable and accrued liabilities. These estimates are based on management's best knowledge of current events and actions that the organization may undertake in the future. Actual results may differ from these estimates.

CANADIAN ACADEMY OF HEALTH SCIENCES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2021

4. FINANCIAL INSTRUMENTS

The Academy's financial instruments consist of cash, accounts receivable and accounts payable and accrued liabilities. The book values of these financial instruments approximate their fair values due to their short-term nature. It is management's opinion that the organization is not exposed to significant interest, currency or credit risk arising from these financial instruments.

5. CASH AND EQUIVALENTS

Cash and equivalents consists of cash and short-term GICs.
Investments consist of GICs of \$226,848 including accrued interest (2020 - 225,315).

6. ACCOUNTS RECEIVABLE

The components of accounts receivable are as follows:

	<u>2021</u>		<u>2020</u>
Membership dues receivable	\$ 39,270	\$	55,900
GST/HST recoverable	57,814		14,588
Other amounts receivable	9,501		25,898
	<u>106,585</u>		<u>96,386</u>
Less: allowance for doubtful accounts	(5,000)		(5,000)
	<u>\$ 101,585</u>	\$	<u>91,386</u>

7. ACCOUNTS PAYABLE AND ACCRUED LIABILITIES

Accounts payable consist of \$23,484 (2020 - \$5,071) in trade payables, \$6,000 (2020 - \$6,000) audit accrual and \$32,050 (2020-\$NIL) for payroll taxes.

CANADIAN ACADEMY OF HEALTH SCIENCES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2021

8. DEFERRED CONTRIBUTIONS

Deferred contributions consist of the following amounts:

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
ASDI and other projects	\$ 85,784	\$ 42,322
Chronic Care assessment	-	25,000
AGM contributions	-	15,000
Membership dues	104,610	93,165
	<u>\$ 190,394</u>	<u>\$ 175,487</u>

9. CAPITAL MANAGEMENT

As a not-for-profit organization, the Academy's operations are reliant on revenues generated annually. The Academy has accumulated unrestricted net assets over its history. A portion of the accumulated net assets is retained as working capital which may be required from time to time due to timing of revenue generation. The remaining surplus is available for use of the Academy at the Board's discretion. The Academy's net assets are not restricted.

10. CONTRACTUAL OBLIGATIONS

The organization has entered into a management services agreement for \$121,000 prorated for the period June 15, 2020 until March 31, 2021. For the period April 1, 2021 to March 31, 2022 the annual amount will increase by the CPI index plus 1%.

11. ASDI ASSESSMENT/GOVERNMENT FUNDING

Pursuant to a contribution agreement with the Public Health Agency of Canada, the Academy is responsible to carry out the project entitled Engaging Canadians on Assessment for a National Autism Strategy, under the Autism Spectrum Disorder Initiative. The funding agreement will end on January 2022, with cash advances scheduled to be \$690,981 for 2020/2021 and \$776,877 for 2021/2022. When funding is not expensed in the year provided, the remaining balance may be retained for the following year, or may become repayable. The balance carried forward to fiscal 2022 is \$85,784. Should the Ministry upon their final review determine that certain expenses are not allowable, the adjustment, if applicable, will be recorded when determined.

**ÉTATS FINANCIERS DE L'ACADÉMIE CANADIENNE
DES SCIENCES DE LA SANTÉ
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021**

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant

Bilan

État de l'évolution de l'actif net

Résultats

État des flux de trésorerie

Notes afférentes aux états financiers

NEPHIN WINTER BINGLEY

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'attention des administrateurs :

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Académie canadienne des sciences de la santé, qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et l'état de l'évolution de l'actif net, les résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, y compris un résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, à l'exception des effets des redressements, le cas échéant, que nous aurions pu juger comme étant nécessaires si nous avions été en mesure de nous assurer de l'exhaustivité des produits et des charges de la conférence, tels que décrits dans le paragraphe suivant, les états financiers ci-joints présentent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière de l'Académie canadienne des sciences de la santé au 31 mars 2021, et des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion avec réserve

L'organisme obtient ses affectations des produits et des charges de la conférence d'une source non auditée. L'exhaustivité de ces montants n'est pas assujettie à un audit financier satisfaisant. Nous n'avons pas été en mesure de déterminer s'il était nécessaire d'apporter des redressements aux produits, à l'excédent des produits par rapport aux charges ou à l'actif net. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme, conformément aux exigences éthiques qui sont pertinentes à notre audit des états financiers au Canada, et nous avons assumé nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des personnes responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies importantes, que celles-ci découlent d'une fraude ou d'une erreur.

Lors de la préparation des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de vérification canadiennes, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultant de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des preuves suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative est plus élevé que celui d'une anomalie résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou des situations futures pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser ses activités;

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

17 août 2021
Smiths Falls (Ontario)

Nephtin Winter Bingley
Comptables professionnels agréés
Robert Winter CPA, CA, associé

ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

BILAN

AU 31 MARS 2021

	2021	2020
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie et placements (note 5)	483 400 \$	337 044 \$
Créances d'exploitation (note 6)	102 718	91 386
Charges payées d'avance	27 049	25 703
	613 167 \$	454 133 \$
PASSIF À COURT TERME		
Dettes d'exploitation et charges à payer (note 7)	61 534 \$	11 071 \$
Apports reportés (notes 8 et 11)	190 394	175 487
	251 928	186 558
ACTIF NET (note 9)	361 239	267 575
	613 167 \$	454 133 \$

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL

Administrateur : _____

Administrateur : _____

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	2021	2020
ACTIF NET		
Solde au début de l'exercice	267 575 \$	257 322 \$
Excédent des produits par rapport aux dépenses	93 664	10 253
Solde à la fin de l'exercice	361 239	267 575

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	2021	2020
PRODUITS – EXPLOITATION		
Soutien aux évaluations du CAC	-\$	10 000 \$
Assemblée générale annuelle et forum	-	155 488
Droits d'adhésion des membres	142 126	117 009
Revenus d'autres sources	26 279	5 015
Revenus de gestion de projets	126 265	-
	294 670	287 512
CHARGES – EXPLOITATION		
Assemblée générale annuelle et forum	-	114 509
Opérations centrales	187 973	136 486
Gouvernance	113	16 102
Nominations	3 912	3 959
Honoraires professionnels	6 140	6 538
Services de TI	3 708	7 494
	201 846	285 088
PRODUITS – PROJETS		
Évaluation sur la démence	50	30 575
Rapport sur l'optimisation des soins de santé	-	20 000
Évaluation – Soins aux malades chroniques	25 000	-
Évaluation de systèmes complexes	42 322	-
Évaluation de l'initiative de soutien aux Canadiens touchés par les troubles du spectre autistique (note 11)	605 197	-
	672 569	50 575
CHARGES – PROJETS		
Évaluation sur la démence	2 000	32 746
Rapport sur l'optimisation des soins de santé, administration	-	10 000
Évaluation – Soins aux malades chroniques	25 000	-
Évaluation de systèmes complexes	39 532	-
Évaluation de l'initiative de soutien aux Canadiens touchés par les troubles du spectre autistique (note 11)	605 197	-
	671 729	42 746
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES – EXPLOITATION	92 824	2 424
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES – PROJETS	840	7 829
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	93 664	10 253

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	2021	2020
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits par rapport aux dépenses	93 664 \$	10 253 \$
Variations nettes des éléments hors trésorerie associés à l'exploitation :		
Créances d'exploitation	(11 332)	74 761
Charges payées d'avance	(1 345)	(24 274)
Dettes d'exploitation et charges à payer	50 461	(12 270)
Apports reportés	14 908	(20 397)
	52 692	17 820
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	146 356	28 073
TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	337 044	308 971
TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE	483 400 \$	337 044 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

1. ORGANISME

L'objectif de l'Académie canadienne des sciences de la santé est d'évaluer des enjeux cruciaux pertinents pour la santé des Canadiennes et des Canadiens ainsi que de formuler des conseils sur ces enjeux. Les principales sources de produits sont dérivées des droits de cotisation annuels facturés aux membres et des contributions reçues pour réaliser des évaluations menées par des comités d'experts.

L'Académie est un organisme de bienfaisance enregistré et constitué sans capital-actions en vertu des lois canadiennes. Elle est par le fait même exonérée des impôts sur le revenu.

2. GÉNÉRALITÉS

Fondement de la présentation :

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) *Méthode comptable*

Les produits et les charges sont constatés selon la comptabilité d'exercice au cours de la période où ils surviennent, que les opérations soient ou non définitivement réglées par la réception ou le versement d'une somme d'argent.

b) *Comptabilisation des produits*

L'Académie utilise la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont comptabilisés dans les produits de l'exercice pendant lequel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsque reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres et les apports de l'assemblée annuelle sont comptabilisés au cours de l'exercice pour lequel ils s'appliquent.

c) *Utilisation d'estimations*

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada exige que la direction effectue des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés inscrits dans les états financiers et sur les notes afférentes aux états financiers. Les estimations servent, mais sans s'y limiter, au calcul des intérêts courus à recevoir, de la provision pour créances douteuses et des dettes d'exploitation et charges à payer. Ces estimations sont fondées sur les meilleures connaissances de la direction sur les événements actuels et les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de l'Académie sont constitués d'une trésorerie, de créances d'exploitation, de dettes d'exploitation et de charges à payer. La valeur comptable de ces instruments financiers est semblable à leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La direction est d'avis que l'organisme n'est pas exposé à des risques importants liés aux intérêts, au change ou au crédit découlant de ces instruments financiers.

5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de liquidités et de CPG à court terme. Les placements consistent en des CPG d'une valeur de 226 848 \$, y compris les intérêts courus (225 315 \$ en 2020).

6. CRÉANCES D'EXPLOITATION

Les éléments des créances d'exploitation sont les suivants :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Cotisations des membres à recevoir	39 270 \$	55 900 \$
TPS/TVH à recevoir	57 814	14 588
Autres montants à recevoir	9 501	25 898
	<hr/>	<hr/>
	106 585	96 386
Moins : provision pour créances douteuses	(5 000)	(5 000)
	<hr/>	<hr/>
	<u>101 585 \$</u>	<u>91 386 \$</u>

7. DETTES D'EXPLOITATION ET CHARGES À PAYER

Les dettes d'exploitation représentent 23 484 \$ (5 071 \$ en 2020) en dettes fournisseurs, 6 000 \$ (6 000 \$ en 2020) en produits à recevoir aux fins de l'audit et 32 050 \$ (0 \$ en 2020) charges sociales.

ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés comprennent les montants suivants :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Initiative de soutien aux Canadiens touchés par les troubles du spectre autistique et autres projets	85 784 \$	42 322 \$
Soins aux malades chroniques 25 000		
Apports de l'AGA		15 000
Cotisations des membres	<u>104 610</u>	<u>93 165</u>
	<u>190 394 \$</u>	<u>175 487 \$</u>

9. GESTION DES CAPITAUX

En tant qu'organisme sans but lucratif, les activités de l'Académie dépendent des produits générés annuellement. L'Académie a accumulé de l'actif net non affecté au cours de son existence. Une partie de l'actif net accumulé est conservée en tant que fonds de roulement, ce qui peut être nécessaire de temps à autre en raison du moment de la génération des produits. Le reste de l'excédent peut être utilisé par l'Académie à la discrétion du conseil. L'actif net de l'Académie ne fait pas l'objet de restrictions.

10. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

L'organisme a conclu une entente de services de gestion de 121 000 \$ au prorata pour la période du 15 juin 2020 au 31 mars 2021. Pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, le montant annuel augmentera en fonction de l'IPC plus 1 %.

11. ÉVALUATION DE L'INITIATIVE DE SOUTIEN AUX CANADIENS TOUCHÉS PAR LES TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE/FINANCEMENT PUBLIC

Conformément à un accord de contribution avec l'Agence de la santé publique du Canada, l'Académie est chargée de la réalisation du projet visant à consulter les canadiens sur une évaluation concernant la stratégie nationale pour le trouble du spectre de l'autisme dans le cadre de l'initiative de soutien aux Canadiens touchés par les troubles du spectre autistique. L'accord de financement, qui prendra fin en janvier 2022, prévoit des avances en espèces de 690 981 \$ en 2020-2021 et 776 877 en 2021-2022. Lorsque les fonds ne sont pas tous dépensés dans l'année durant laquelle ils sont versés, le solde peut être reporté à l'année suivante ou être remboursable. Le solde reporté à l'exercice 2022 est de 85 784 \$. Si le ministère détermine, lors de l'examen final, que certaines charges ne sont pas autorisées, le redressement, le cas échéant, sera comptabilité au moment de la détermination.